



AFFOUAGE

Saison 2026 / 2027

Madame, Monsieur,

La Commune de Ronvaux a décidé de mettre en exploitation forestière pour la saison 2026/2027 la **parcelle n° 8a** située sur le territoire communal afin de permettre l'attribution de bois d'affouage aux habitants de la commune.

Les personnes souhaitant bénéficier de l'affouage sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie selon l'une des modalités suivantes :

- Par courriel à l'adresse mairie.ronvaux55@gmail.com ;
- Par courrier déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ;
- En se présentant directement en mairie pendant les heures d'ouverture ou de présence.

Pour valider votre inscription, il vous sera demandé de fournir **une attestation de responsabilité civile en cours de validité**.

Tarif : le prix du stère de bois est fixé à **10 €** conformément à la délibération du Conseil municipal du 6 octobre 2026.

Date limite d'inscription : mardi 24 novembre 2026

Nous vous invitons à vous inscrire dans les délais impartis et à vous munir de votre attestation de responsabilité civile afin de permettre la bonne organisation de la campagne d'affouage.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie aux coordonnées habituelles.

Le Maire de Ronvaux

Alexandre GERALDES MARCELINO

